



Assemblée générale

Cinquantième session

1^{re} séance plénière
Mardi 19 septembre 1995, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président provisoire : M. Essy (Côte d'Ivoire)

La séance est ouverte à 15 h 20.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session par le Chef de la délégation de la Côte d'Ivoire

Le Président provisoire : Je déclare ouverte la cinquantième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Le Président provisoire : Avant d'inviter les représentants à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation, et, conformément à l'article 62 du règlement intérieur, je propose qu'en ce troisième mardi de septembre, nous célébrions aussi la Journée internationale de la paix, proclamée par l'Assemblée générale dans sa résolution 36/67 du 30 novembre 1981 et consacrée à la célébration et au renforcement des idéaux de paix tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci.

J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Point 122 de l'ordre du jour provisoire

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/50/444)

Le Président provisoire : Avant de passer au point suivant de notre ordre du jour, et conformément à la pratique établie, je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/50/444, qui a été distribué cet après-midi dans la salle de l'Assemblée générale. Ce document contient une lettre qui m'a été adressée par le Secrétaire général, dans laquelle il informe l'Assemblée que 15 États Membres sont en retard dans le paiement de leur contribution aux dépenses de l'Organisation des Nations Unies au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je voudrais rappeler aux délégations qu'en vertu de l'Article 19 de la Charte,

«Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées.»

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Pouvoirs des représentants à la cinquantième session de l'Assemblée générale (art. 28)

a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

Le Président provisoire : L'article 28 du règlement intérieur prévoit que l'Assemblée générale, au début de chaque session, nomme, sur proposition du Président, une commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la cinquantième session, la Commission de vérification des pouvoirs se compose des États Membres suivants : Afrique du Sud, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Îles Marshall, Luxembourg, Mali, Trinité-et-Tobago et Venezuela.

Puis-je considérer que les États que je viens de mentionner sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs?

Il en est ainsi décidé.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection du Président de l'Assemblée générale

Le Président provisoire : J'invite maintenant les membres de l'Assemblée générale à procéder à l'élection du Président de la cinquantième session de l'Assemblée générale.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 de l'Assemblée générale, le Président de la cinquantième session de l'Assemblée générale doit être élu parmi les représentants des États d'Europe occidentale et autres États.

À cet égard, le Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États m'a informé que ce groupe appuie la candidature de S. E. M. Diogo Freitas

do Amaral, du Portugal, à la présidence de l'Assemblée générale.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de l'annexe VI du règlement intérieur, je déclare donc S. E. M. Diogo Freitas do Amaral, du Portugal, élu Président de la cinquantième session de l'Assemblée générale par acclamation.

J'adresse mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Diogo Freitas do Amaral, et je l'invite à prendre la présidence.

Je prie le Chef du protocole d'escorter le Président à la tribune.

M. Freitas do Amaral assume la présidence.

Déclaration de M. Diogo Freitas do Amaral, Président de l'Assemblée générale à sa cinquantième session

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à l'Assemblée pour l'honneur qu'elle m'a fait en m'élisant Président et pour la confiance placée ainsi en moi et en mon pays.

Je suis pleinement conscient du lourd fardeau et des responsabilités énormes que doit assumer le Président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Je suis heureux, cependant, que l'Assemblée m'ait choisi pour exercer cette fonction et je puis assurer les représentants de mon entière disponibilité dans l'accomplissement des travaux liés à cette fonction. Je puis également assurer tous les États Membres et leurs représentants que je m'efforcerai de les aider au mieux et de véritablement contribuer au bon fonctionnement de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires.

Je tiens également à indiquer d'emblée que j'ai personnellement l'intention de présider les travaux des groupes de travail, auxquels le Président de l'Assemblée générale siège de droit en qualité de Président, et de faire en sorte, par ma présence, de renforcer l'esprit général de consensus et de réforme qui, je crois comprendre, règne au sein de ces groupes.

Je voudrais exprimer ma gratitude et mes félicitations au Président de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, M. Amara Essy, de la Côte d'Ivoire, qui s'efforce inlassablement et avec un dévouement total d'accomplir les tâches qui incombent à ses hautes fonctions,

pour l'importante contribution personnelle qu'il apporte au bon fonctionnement de l'Assemblée générale, et pour le fait qu'il a parrainé la création, le 14 septembre 1995, de l'important Groupe de travail sur le renforcement du système des Nations Unies, dont la pertinence ne sera jamais trop soulignée. Il s'agit d'un autre groupe de travail dont la présidence m'a été assignée à partir d'aujourd'hui, et j'ai l'intention de présider personnellement ses travaux.

Je voudrais maintenant me tourner vers le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, afin de lui exprimer toute l'admiration que j'éprouve pour lui. Il est également satisfaisant de voir qu'il jouit à juste titre d'un grand prestige partout dans le monde. Depuis qu'il assume ces tâches difficiles et contraignantes, M. Boutros Boutros-Ghali s'est révélé, tout au long de son mandat qui lui a été conféré à un moment particulièrement important de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, à la fois comme un éminent intellectuel capable de théoriser et de conceptualiser les problèmes, mais aussi de réfléchir avant d'agir, et comme un homme d'action capable de prendre des décisions en temps opportun sur les questions les plus difficiles qui se posent à lui quotidiennement en sa qualité de principal responsable de l'Organisation des Nations Unies. Inlassable négociateur de la paix et promoteur inébranlable du développement, M. Boutros Boutros-Ghali a accompli un travail à tous égards remarquable, qui continue de lui valoir notre reconnaissance. En ce premier jour de mon mandat de Président de l'Assemblée générale, je tiens à l'assurer de ma coopération la plus entière et la plus loyale.

Enfin, je salue chaleureusement tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, sans égard à leur histoire, leur situation géographique, leurs traditions ou leur forme de gouvernement. Je puis les assurer que, conformément au principe d'égalité, j'aurai pour chacun d'entre eux la même considération.

En fait, il est facile pour un Portugais de respecter, de comprendre et d'éprouver des sentiments amicaux envers les pays les plus divers du monde. Pays maritime, pays de découvertes, nation ouverte aux échanges avec différentes cultures et civilisations, le Portugal a toujours été l'un des premiers États européens — parfois le premier — à entrer en contact avec toutes les autres régions du monde. À partir du nord comme du sud, nous avons fait nos premières rencontres avec l'Afrique; en allant vers l'ouest, nous sommes arrivés aux Amériques et avons découvert le Brésil;

au Moyen-Orient, nous avons laissé traces et vestiges, encore visibles aujourd'hui; nous avons été présents en Inde, au Japon et dans toute l'Asie, où notre héritage historique continue d'être respecté.

Nous sommes donc un peuple aux allures universelles, et au cours des 500 dernières années nous nous sommes accoutumés à envisager d'un point de vue global les problèmes du monde, de la vie et de l'humanité. Les États Membres peuvent donc compter sur un Président qui non seulement respectera chacun d'entre eux, mais qui, grâce aux traditions historiques et culturelles de son pays, comprendra plus facilement leurs différences, leurs sensibilités et leurs besoins.

Les cinq siècles au cours desquels les Portugais ont voyagé à travers le monde ont eu des conséquences internationales extrêmement importantes. Il n'y a pas aujourd'hui un pays, mais sept pays dont la langue officielle est le portugais. Le portugais est l'une des principales langues du monde; elle est parlée par environ 200 millions d'individus et, bien qu'ils ne soient que 10 millions à vivre au Portugal, il y a au moins 4 millions de Portugais qui ont émigré vers des pays étrangers, apportant ainsi notre culture et notre mode de vie aux quatre coins de la terre où ils représentent la «diaspora portugaise», dont nous sommes si fiers.

C'est en hommage à cette réalité, si riche et si vaste, que je vais, en sollicitant l'indulgence de l'Assemblée, utiliser ici ma langue maternelle, pour vous dire :

(L'orateur parle en portugais; texte anglais fourni par le bureau de la présidence)

À l'occasion de l'élection, pour la première fois en 50 ans, d'un Portugais au poste de Président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, je tiens à saluer amicalement et fraternellement les sept États Membres de cette organisation dont la langue officielle est le portugais : l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et le Portugal.

(L'orateur poursuit en français)

Malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, les critiques qui nous sont adressées et les crises que nous traversons — et l'une d'elles est particulièrement grave — c'est maintenant le cinquantenaire de l'ONU, ce qui nous donne plusieurs motifs importants pour le célébrer.

La Société des Nations n'a duré qu'un peu plus de 20 ans; l'Organisation des Nations Unies passe maintenant le cap du demi-siècle d'existence.

La Société des Nations n'est pas parvenue à réaliser son principal objectif : éviter la deuxième guerre mondiale. L'ONU, quant à elle, a pu atteindre sa finalité principale — éviter une troisième guerre mondiale.

La Société des Nations a concentré tous ses efforts de paix sur le désarmement, tandis que l'ONU a compris d'emblée que le désarmement, malgré son importance, n'était pas le seul moyen d'éviter la guerre, et elle a renforcé son système de sécurité collective par un ensemble de politiques visant au développement dans le domaine économique, social et de l'éducation.

Nos «pères fondateurs» ont eu une vision juste et de longue portée : la création en 1945 de l'Organisation des Nations Unies a représenté un immense espoir pour tous les êtres humains de bonne volonté dans le monde entier.

Il est vrai qu'au cours des 50 dernières années, nous n'avons pas remporté que des succès et des victoires : l'existence de l'ONU, comme celle de toute organisation, a été marquée par de multiples erreurs et échecs. Mais cela n'était-il pas inévitable, compte tenu de la nature même de l'être humain, de la vie en société et du monde tel qu'il est? À cet égard, j'aimerais vous faire part d'une citation concernant les Nations Unies, qui me semble appropriée et qui a été prononcée par un grand président nord-américain. J. F. Kennedy disait en 1962 :

(L'orateur poursuit en anglais)

«Notre instrument et notre espoir, ce sont les Nations Unies, et il m'est difficile de comprendre l'impatience que manifestent ceux qui voudraient abandonner cet instrument mondial imparfait parce qu'ils n'aiment pas notre monde imparfait.»

(L'orateur reprend en français)

Aujourd'hui, après 50 ans d'existence de notre organisation, devons-nous tirer un bilan positif ou négatif de son action?

Nous avons tous présent à l'esprit les échecs de l'Organisation, surtout les plus récents. Les critiques n'ont pas tu leurs critiques. C'est pourquoi, afin de rétablir l'équilibre, il est juste de mentionner également les principales réussites des Nations Unies.

La première, dont j'ai déjà parlé mais sur laquelle je souhaite revenir en raison de son importance exceptionnelle que l'on ne soulignera jamais assez, est la suivante : l'ONU est parvenue à éviter ce que beaucoup jugeaient inévitable : le déclenchement d'une troisième guerre mondiale. Bien que l'on ne puisse attribuer exclusivement ce résultat à l'Organisation des Nations Unies, celle-ci a joué un rôle de premier plan dans la prévention du conflit armé Est-Ouest, qui aurait été fatal pour l'humanité.

Trois éléments très importants montrent que la communauté internationale donne sa juste valeur à l'action que les Nations Unies ont menée au cours de ces 50 dernières années : premièrement, cinq prix Nobel ont été attribués à l'Organisation ou à l'une de ses composantes; deuxièmement, le nombre des États Membres est passé de 51, en 1945, à 185, en 1995. Si ce nombre a plus que triplé, c'est parce que la grande majorité des pays du monde estime que les Nations Unies présentent plus de qualités et d'avantages que de défauts et d'inconvénients. Troisièmement, il a été décidé d'organiser en octobre prochain une grande réunion à laquelle participeront plus de 150 chefs d'État ou de gouvernement du monde entier. En effet, il va de soi que si d'aussi nombreux et illustres dirigeants décident de venir à New York pour y célébrer un simple anniversaire, c'est parce que cet anniversaire est indéniablement l'occasion de célébrer une série d'événements importants.

J'ai déjà parlé de la paix mondiale qui, par bonheur, se maintient avec succès depuis 50 ans, en dépit de nombreux conflits locaux ou régionaux qu'il n'a pas été possible d'éviter. Mais ici même, dans le domaine difficile de la guerre et de la paix, l'ONU peut s'enorgueillir d'avoir contribué de façon décisive à des progrès notables en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaire, de même qu'elle a mené des négociations et conclu des accords dans le cadre de processus de paix dont l'issue a été heureuse, comme par exemple au Cambodge, en El Salvador, au Nicaragua, en Érythrée, au Mozambique et, nous l'espérons aussi, en Angola.

En deuxième lieu, l'ONU a contribué comme nulle autre institution à instaurer et à essayer de garantir dans la pratique la primauté du droit international, et nous savons bien tous que sans état de droit l'être humain ne peut connaître la paix, la liberté ou la sécurité qui permettent de mener une existence normale dans une société civilisée. N'oublions jamais le cauchemar de «l'homme qui est un loup pour l'homme», décrit avec perspicacité dans l'«état de nature» du «Léviathan», de Thomas Hobbes. Et en parlant de la contribution de l'ONU à la reconnaissance de la primauté du droit international, je me dois de saluer l'action

remarquable et le haut prestige atteint par un de ses principaux organes, la Cour internationale de Justice, à laquelle je rends un hommage très sincère.

En troisième lieu, il faut également porter au crédit de l'ONU l'attention et l'importance qu'elle accorde aux droits de l'homme. C'est l'ONU qui les a universalisés, c'est elle qui a conduit les États à accepter, par la reconnaissance des droits de l'homme, le fait que l'État est au service de l'homme et non l'homme au service de l'État. C'est l'ONU qui, ne se contentant pas des droits de l'homme classiques issus de la révolution américaine et de la révolution française, a consacré les droits fondamentaux de la deuxième génération, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, qui lui ont permis d'enrichir la contribution du libéralisme du Siècle des lumières par l'apport du socialisme démocratique du XIXe siècle. Et c'est à nouveau l'ONU qui joue aujourd'hui un rôle de chef de file dans la lutte pour le respect des droits fondamentaux de la troisième génération, en particulier des droits relatifs à la protection de la nature et de l'environnement, domaine dans lequel, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, il ne s'agit plus seulement de reconnaître ou de créer des droits réglant les relations des êtres humains entre eux ou vis-à-vis de l'État, mais aussi de s'attacher à mettre en place des mécanismes qui donneront lieu à la reconnaissance des droits des animaux et de la nature face aux agressions de l'être humain lui-même.

Si je ne souhaite pas m'étendre trop longtemps sur ce chapitre, je dois néanmoins souligner ici, en cet instant solennel, que je considère — ainsi que, bien sûr, toutes les personnes honnêtes et civilisées — comme un grand motif d'orgueil et de satisfaction le fait qu'il a été possible — grâce à l'ONU, une fois de plus — d'élaborer et d'appliquer des conventions internationales qui honorent l'humanité et qui marqueront d'une pierre blanche l'histoire des 50 premières années de l'Organisation comme autant de titres de gloire. Je pense, en particulier, à la Convention relative aux droits de l'enfant, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Que serait l'humanité sans ces textes fondamentaux? Les uns ou les autres auraient-ils vu le jour sans l'intervention des Nations Unies?

C'est à l'ONU qu'on doit l'apport à la conscience universelle de l'idée que notre monde est constitué d'êtres égaux jouissant tous des mêmes droits fondamentaux à la dignité humaine. Cet idéal est déjà ancien : Saint-Paul n'affirmait-il pas qu'avec l'«homme nouveau», «il n'y a plus ni Grecs ni Juifs ... ni barbares ni Scythes, ni esclaves

ni hommes libres»? Mais si cet idéal est en effet bien ancien, il a néanmoins fallu 20 siècles pour l'inscrire dans une déclaration juridique de portée universelle, et le mérite en revient à l'ONU. Il ne faut jamais oublier cet idéal ni le passer sous silence, que nous nous réclamions ou non de la tradition religieuse en cause.

En quatrième lieu, l'ONU a parfaitement le droit de revendiquer la majeure partie du mérite associé à deux autres grandes victoires remportées par l'humanité au XXe siècle, à savoir la décolonisation et la fin de l'apartheid. Si le nombre des États Membres de l'Organisation est passé de 51 à 185, on le doit fondamentalement à la décolonisation, qui a traduit dans les faits le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, énoncé à l'Article premier de la Charte des Nations Unies; et s'il a été mis fin au régime inacceptable de l'apartheid en Afrique du Sud, on le doit en grande partie aux condamnations et critiques adressées par l'ONU, en application du deuxième alinéa du Préambule et de l'Article 55 c) de la Charte.

Il est intéressant de souligner que les dirigeants qui ont mené à bien la décolonisation, comme ceux qui ont mis fin à l'apartheid, avaient les convictions politiques les plus diverses, ce qui démontre clairement que les idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies ne sont ni partisans, ni idéologiques, ni religieux, mais purement et simplement humanitaires, et qu'il suffit de croire en la dignité de tout être humain et de la respecter dans la pratique pour être un Membre respectueux et cohérent de l'Organisation des Nations Unies.

Mon pays, le Portugal, a été l'un des derniers pays européens à décoloniser, oeuvre qu'il a menée à bien lorsque la démocratie a remplacé la dictature qui nous gouvernait depuis 50 ans. Les impératifs de notre décolonisation étaient sans doute nationaux, mais cette obligation découlait également, à nos yeux, de la Charte des Nations Unies et des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans le cas particulier du Timor oriental, sans vouloir manquer au devoir d'impartialité qui est le mien en tant que Président de l'Assemblée générale, qu'il me soit permis de former des vœux pour que soit couronnée de succès la mission de médiation et de bons offices que l'Assemblée générale a expressément confiée au Secrétaire général. Il a toute ma confiance dans le cadre des efforts qu'il continuera de déployer en vue de régler cette question, au moyen d'un dialogue entre le Portugal et l'Indonésie, dans le respect de la Charte des Nations Unies. En cinquième lieu, l'ONU a contribué, surtout après la fin de la guerre froide, à consoli-

der et à concrétiser le processus de démocratisation interne dans lequel se sont engagés de nombreux pays qui ont décidé, de leur propre chef, de passer d'un régime à parti unique au multipartisme. Il n'appartient pas à l'ONU de dicter à un État Membre la forme de gouvernement que celui-ci doit adopter dans sa constitution politique. En revanche, l'ONU peut et doit aider ceux qui décident par eux-mêmes de s'engager dans un processus de démocratisation. Et c'est ce qu'elle a fait avec succès jusqu'à aujourd'hui, dans plus de 45 pays, en apportant une assistance non seulement dans le domaine électoral, mais aussi dans d'autres domaines. Ceux qui, comme moi, sont convaincus de la supériorité du modèle démocratique pluraliste ne peuvent que souligner ce fait et s'en féliciter.

En sixième et dernier lieu, je souhaiterais appeler l'attention sur un aspect des plus pertinents et positifs concernant l'ONU que, dans la plupart des cas, les détracteurs de l'Organisation, voire les observateurs impartiaux, oublient fréquemment. Je me réfère ici au rôle éminemment méritoire que jouent un grand nombre d'agences et organismes autonomes des Nations Unies en vue de promouvoir le développement économique, social et culturel des peuples les plus pauvres et les plus démunis du globe.

À titre d'exemple, la situation dans le monde ne serait-elle pas bien plus grave et plus affligeante, voire plus déshonorante pour nous tous, si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne luttait pas contre des maladies millénaires? Si l'Organisation internationale du travail (OIT) n'oeuvrait pas à l'amélioration des conditions professionnelles des travailleurs? Si le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) n'était pas là pour faire respecter les droits et le bien-être des enfants, à qui nous devons tout donner parce qu'ils sont l'avenir de l'humanité? Si l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ne menait pas un combat contre l'analphabétisme et ne s'attachait pas à améliorer le niveau culturel, scientifique et éducatif des pays en développement? Si le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés n'était pas là pour s'occuper de ceux qui, tout à coup, se retrouvent, sans en être responsables, comme des familles sans foyer, sans emploi et sans nourriture, et dont la situation constitue l'une des plus grandes tragédies de notre époque?

En un mot, malgré les multiples erreurs et échecs qui ont émaillé les 50 années d'existence de l'ONU — ce qui est inévitable dans l'histoire de toute institution et de tout individu — nombreux ont été, dans le même temps, les bienfaits, les succès et les victoires à mettre au crédit de l'Organisation.

Des millions de morts et de dépourvus témoignent, à jamais, de nos défaillances; nous devons honorer leur mémoire et nous repentir de n'avoir pu ou su faire plus pour les sauver.

Mais il est vrai que des millions de vivants, peut-être plus encore, constituent, sous nos yeux, le témoignage irréfutable et la preuve évidente des réussites de l'ONU. Pour chaque être humain qui n'est pas mort d'une maladie disparue grâce à l'action de l'Organisation mondiale de la santé, pour chaque travailleur qui n'a pas été renvoyé ou maltraité du fait d'une convention de l'Organisation mondiale du travail, pour chaque enfant qui a reçu un peu d'aide et de tendresse de la part du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour chaque femme et chaque homme qui a appris à lire et a pu avoir accès aux trésors de la culture grâce à un programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, pour chaque famille, enfin, qui a reçu un toit, un vêtement ou un repas des mains du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ce n'est pas seulement l'ONU qui a tenu ses engagements et justifié son existence, c'est aussi l'humanité qui s'est enrichie, qui s'est anoblie et s'est embellie, parce que quelqu'un, en son nom, a fait le bien de manière désintéressée, sans rien espérer en échange.

Qu'il soit donc rendu hommage aux fondateurs de l'ONU — et à tous ceux qui l'ont fait vivre jusqu'à ce jour — pour avoir su concevoir et préserver ce magnifique ouvrage de solidarité humaine qu'elle constitue malgré tous ses défauts.

Au cours des 50 premières années de son histoire, l'ONU aura été le terreau, le dépositaire et le catalyseur des plus grands progrès accomplis dans les domaines du droit, de la paix et de la sécurité, du développement, de la coopération internationale, des droits de l'homme, de la protection de l'environnement et de la valorisation de la personne humaine, de sa dignité et de son bien-être. Puisse-t-elle continuer de l'être, à tout le moins de manière aussi active que jusqu'à ce jour, pendant les 50 années qui viennent.

(L'orateur poursuit en anglais)

En nous tournant vers le passé, nous pouvons conclure — et je crois avec justice et impartialité — que, au cours de ses 50 premières années d'existence, l'Organisation des Nations Unies a apporté une contribution positive qui mérite d'être mentionnée et célébrée.

Je suis conscient, toutefois, comme nous le sommes tous, j'en suis sûr, qu'il y a beaucoup de questions à revoir,

nombre d'erreurs à corriger et nombre de réformes à entreprendre.

Il ne m'appartient pas personnellement de décider de ce qu'il faut faire ou de présenter un programme de réformes à l'Assemblée générale, qui est souveraine sur ces questions.

Toutefois, les Membres de l'Assemblée seraient certainement surpris si dans mon allocution inaugurale je ne parlais qu'avec louanges du passé, sans mentionner les problèmes du présent et les perspectives d'avenir.

Le monde bipolaire, caractérisé par l'affrontement Est-Ouest, la menace nucléaire mondiale et la paralysie systématique du Conseil de sécurité, dans le contexte d'un scénario de guerre froide que plusieurs tentatives de détente n'ont jamais réussi à éliminer, ce monde bipolaire n'est plus. Un nouvel ordre international commence à prendre forme, mais cette forme est encore vague, floue et imprécise. Si le Congrès de Vienne a été la réponse rapide à la fin des guerres napoléoniennes et si la Société des Nations a été la réponse possible à la fin de la première guerre mondiale, et l'Organisation des Nations Unies la réponse appropriée à la fin de la seconde guerre mondiale, alors quelle est — ou quelle devrait être — la réponse nécessaire pour mettre fin à la guerre froide et à la fin de la confrontation nucléaire bipolaire qui a marqué les 50 dernières années?

Voilà le principal problème que doivent résoudre l'ensemble des pays du monde. Car le problème existe — mais il n'a pas encore trouvé de solution.

Les utopies qui promettaient la «fin de l'histoire» ne s'étant pas concrétisées, non plus que les illusions engendrées par la conclusion rapide et efficace de la guerre du Golfe, la dure réalité de la vie internationale dans sa brutalité toute «hobbesienne» a montré que le nouvel ordre international devait être instauré, que la paix devait être consolidée, que les flambées de nationalisme radical n'avaient pas été pleinement contrôlées, et que le respect intégral des droits de l'homme restait à réaliser dans différentes parties du monde. L'ONU, sortie maintenant de l'impasse où l'avait engouffrée le conflit Est-Ouest, est souvent tenue responsable de ce qu'elle peut faire et qu'elle ne fait pas, mais également de tout ce qu'elle ne peut faire ou ne devrait pas faire mais que beaucoup de gens estiment à tort qu'elle a l'obligation de faire.

Ceux qui pensent ainsi oublient manifestement qu'on ne peut demander à l'ONU de faire ce qu'elle ne peut faire;

que l'Organisation est gouvernée par une Charte dont les principes ne peuvent être enfreints; et que l'ONU a toujours été, continue d'être et sera toujours ce que ses États Membres veulent qu'elle soit ou ce qu'ils lui permettent d'être.

Qui suis-je pour tenir ce discours?

Je parle à titre personnel, et les opinions que j'exprime ici aujourd'hui sont strictement les miennes. Mais je n'hésiterai pas à dire, en toute franchise et en toute honnêteté, ce que je pense de certains des problèmes et de certaines des difficultés auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle et qui domineront probablement notre ordre du jour pendant les prochaines décennies. Je vais maintenant résumer ma position, qui tient dans les 12 points suivants :

Premièrement, l'ONU a cessé d'être une organisation intergouvernementale composée d'un nombre limité de membres pour devenir la seule organisation internationale de nature universelle. Il ne faut rien négliger pour faire en sorte que tous les États qui ne le sont pas encore deviennent Membres de l'ONU dans les plus brefs délais. De même, la sanction la plus sévère imposée à un État Membre ne devrait jamais être l'expulsion, mais la suspension, car les Nations Unies doivent par principe rassembler tous les pays du monde.

Deuxièmement, il est impératif que le nouvel ordre international, maintenant que la guerre froide et la confrontation Est-Ouest sont choses du passé, ne tienne pas l'ONU à l'écart, en la remplaçant par une nouvelle organisation radicalement différente, ou en se passant complètement de toute organisation internationale de portée universelle. L'ONU, compte tenu de ses caractéristiques essentielles, doit donc être préservée, bien qu'elle puisse et doive être réformée s'il s'avère qu'elle est défectueuse, inefficace ou déphasée par rapport aux conditions actuelles.

Troisièmement, l'année 1995-1996, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de la fondation des Nations Unies, est l'occasion appropriée de réfléchir sur l'Organisation et de compléter ou d'amorcer les plus importantes réformes qui s'imposent. L'esprit de réforme peut être engendré et maintenu pendant la cinquantième session de l'Assemblée, mais si nous laissons passer cette occasion, il faudra probablement attendre plusieurs années avant qu'une autre ne se représente. Je suis personnellement prêt à ne rien négliger pour que se concrétisent les réformes nécessaires, conformément à la volonté de l'Assemblée générale et des États Membres.

Quatrièmement, la révision de certains Articles et de certaines dispositions de la Charte des Nations Unies est, je crois, une tâche opportune et nécessaire. Il ne semble cependant pas nécessaire que cela se fasse immédiatement. Une approche progressive pourrait être préférable, pour autant que soit respectée la cohérence des différentes réformes.

Cinquièmement, l'ONU est une entité légale ayant la nature d'une association. Les principes généraux du droit qui gouvernent les associations doivent par conséquent être réaffirmés et respectés dans le cas des Nations Unies. Il faut se rappeler que pour les Nations Unies comme pour toute association, ceux qui en deviennent membres le font délibérément, et que c'est sur cette même base qu'ils choisissent de le demeurer. Ainsi, chaque État Membre, tant qu'il conserve son statut de Membre, doit pouvoir jouir de tous ses droits pour autant qu'il s'acquitte de ses obligations, et pour qu'il lui soit permis de jouir de tous ses droits il faut exiger de lui qu'il assume ses responsabilités.

Sixièmement, un des règlements péremptoirs de la Charte est l'obligation pour tous les États Membres de payer leur contribution annuelle, telle que définie par l'Assemblée générale, pour couvrir les dépenses de l'Organisation. Si tous les États Membres s'acquittent en temps voulu de cette obligation, l'Organisation n'aura jamais à faire face à une crise financière, bien qu'à l'occasion elle puisse rencontrer certains problèmes. Par conséquent, tout Membre en retard dans le versement de sa contribution doit en subir les conséquences appropriées; sinon, le principe de l'égalité de tous les Membres serait enfreint, et le fonctionnement adéquat de l'Organisation serait menacé. Ce règlement doit être appliqué à tous les États Membres, du plus petit au plus grand, du plus faible au plus puissant.

Septièmement, une autre obligation absolue de tous les membres d'une organisation est de se conformer fidèlement aux principes du droit qui la régissent. En cas de désaccord au sujet de l'interprétation ou de l'application de ces principes, le principe de la séparation des pouvoirs exige que ce différend soit réglé par un tribunal impartial. La Charte des Nations Unies a prévu un tel organe judiciaire, à savoir la Cour internationale de Justice. Il est donc hautement souhaitable que tous les pays Membres de l'Organisation des Nations Unies acceptent dans les plus brefs délais la juridiction de la Cour de La Haye. Qu'il soit encore possible de s'opposer à la juridiction de la Cour m'apparaît être un anachronisme qui remonte à l'époque de la souveraineté illimitée des États, qui est incompatible avec le principe dominant de la primauté du droit international.

Huitièmement, l'augmentation spectaculaire du nombre d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies a eu un impact pertinent et approprié sur l'Assemblée générale, mais il n'en va pas de même pour le Conseil de sécurité, qui ne reflète pas adéquatement les réalités politiques, économiques, démocratiques et nationales du monde contemporain. La réforme du Conseil de sécurité est donc nécessaire et urgente, mais elle ne pourra être effectuée si l'égoïsme national ou les considérations nationales d'ordre électoral des pays Membres prennent le pas sur l'esprit nécessaire de coopération et de consensus.

Neuvièmement, les Nations Unies peuvent et doivent faire un effort sérieux pour être plus économes et plus efficaces. Le recours à des organes extérieurs pour obtenir des conseils sur les façons les plus appropriées de réaliser ces objectifs ne devrait pas être exclu, puisqu'il n'empiète pas sur la souveraineté des États Membres ou les pouvoirs décisionnels qui sont la prérogative de l'Assemblée générale ou du Secrétaire général.

À cet égard, un certain nombre de vérités fondamentales doivent demeurer à l'esprit : d'abord ce n'est qu'avec la bonne volonté et la détermination de l'Assemblée générale qu'il sera possible de prendre les mesures nécessaires pour éliminer les nombreuses sous-commissions et groupes de travail qui font double voire triple emploi ou qui ne servent plus aucun objectif. En second lieu, les États Membres doivent savoir qu'en ce qui concerne les décisions difficiles que le Secrétaire général doit prendre à cet effet, que conformément au paragraphe 2 de l'Article 100 de la Charte,

«Chaque Membre de l'Organisation s'engage à respecter le caractère exclusivement international des fonctions du Secrétaire général ... et à ne pas chercher à [l']influencer dans l'exécution de [sa] tâche.»

Dixièmement, on dit que l'ONU coûte trop cher et que de rigoureuses réductions sont nécessaires dans ses effectifs et son budget. Je ne mets pas en question l'éventualité et la désirabilité de la réduction des coûts et de l'accroissement de la productivité : dans toute organisation, cela est possible et très souvent indispensable. Je voudrais toutefois rappeler à tous — dans le seul souci de ne pas nous éloigner des réalités — que l'actuel budget annuel des Nations Unies — en excluant les opérations de maintien de la paix — est de 1,3 milliard de dollars, soit près de 25 % de l'actuel budget annuel de 5 milliards de dollars du ministère portugais de l'éducation. Si l'on considère que le Portugal ne compte que 10 millions d'habitants et que l'ONU est une

organisation mondiale très importante et complexe, nous aurons alors peut-être une idée plus réaliste de la question de savoir si l'ONU, qui ne dépense qu'un quart du budget actuel du Ministère portugais de l'éducation, est aussi coûteuse que certains le disent.

Onzièmement, ce sont les opérations de maintien de la paix, dont le nombre s'est considérablement accru ces derniers temps, qui sont véritablement coûteuses. Qu'il suffise de dire qu'il y a 10 ans, 4 000 Casques bleus étaient présents dans le monde, alors qu'aujourd'hui ils sont environ 70 000. Il se pose là évidemment un problème financier. Mais la principale question, comme chacun en conviendra, n'est pas tant financière que de politique générale : dans quelle mesure l'ONU doit-elle intervenir dans les opérations de maintien de la paix? Doit-elle intervenir chaque fois que cela est souhaitable ou seulement lorsque cela est strictement nécessaire et faisable? L'Organisation doit-elle se limiter au maintien de la paix ou doit-elle participer aux moyens entrepris pour imposer la paix? Doit-elle intervenir directement ou à travers des organisations régionales et des forces multinationales? Et lorsqu'elle est appelée à envoyer des Casques bleus, doit-elle le faire uniquement lorsque des conditions effectives de sécurité et de légitime défense sont ou peuvent être garanties — comme cela me paraît évident — ou doit-elle être autorisée à envoyer des Casques bleus pour qu'ils deviennent les boucs émissaires des désaccords entre des États Membres et de l'incapacité de certains d'entre eux à prendre les décisions nécessaires?

Ce sont les principaux problèmes que posent les opérations de maintien de la paix que l'ONU — à savoir ses États Membres — doit examiner et résoudre. Les questions financières sont par définition secondaires et peuvent même s'avérer plus faciles à régler si les questions politiques préalables sont traitées de façon satisfaisante.

Qu'il me soit permis à ce stade de rendre un sincère hommage à tous les Casques bleus qui ont servi et qui servent encore sous le drapeau des Nations Unies, qui ont et continuent de faire preuve de dévouement militaire et qui, dans certains cas, ont sacrifié leur vie pour les idéaux que tous les pays doivent partager mais que, hélas, certains méprisent.

Douzièmement, l'ONU n'existe pas uniquement — comme chacun le sait — pour assurer la paix et la sécurité. Elle existe également pour promouvoir le développement des pays les moins développés et assurer le respect des valeurs universelles généralement admises telles que les «droits de l'homme», la santé publique et la protection de

l'environnement et de la nature. Il est donc essentiel que l'objectif de paix et de sécurité ne porte pas préjudice à celui du développement ou le fasse oublier. Il est essentiel de ne pas refaire l'erreur qu'a faite la Société des Nations. Il est fondamental de continuer, comme nous le faisons aujourd'hui, à consacrer une part plus grande du budget des Nations Unies à l'aide au développement qu'au soutien aux opérations de maintien de la paix. Comme l'a indiqué le Pape Paul VI

«La paix a un autre nom : le développement.»

Sans développement, il ne peut y avoir de paix — tout au moins pas la paix durable et juste à laquelle tous les hommes et femmes de bonne volonté aspirent. À mon avis, la lutte contre la pauvreté, la maladie, l'ignorance et toutes les souffrances qui privent la personne humaine des conditions minimales qu'exige le respect de sa dignité, doit être notre principal objectif pour le XXI^e siècle.

Ce sont là les 12 points qui me paraissent les plus importants lorsqu'on réfléchit à la nécessaire réforme des Nations Unies. Mais comme je l'ai dit, il ne s'agit pas là d'un programme ni même d'une proposition; ce n'est que ma vision personnelle. C'est à vous, les représentants, et aux gouvernements que vous représentez ici, de faire des propositions, de discuter des problèmes et de prendre des décisions.

J'espère que nous pourrons tous continuer à progresser avec une vision d'ensemble sur la voie d'une large communauté de valeurs, de principes et d'attitudes qui rendront possible la prise de décisions et de mesures pour réformer et renforcer les Nations Unies, avec comme objectif d'assurer la coexistence pacifique et le développement équitable de tous les peuples du monde.

Je vous remercie pour l'attention que vous m'avez accordée. Nous commencerons directement à travailler pour faire de cette cinquantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies un jalon important dans l'histoire de l'Organisation.

Imprégnons-nous de l'esprit du cinquantième anniversaire et tirons-en l'inspiration et la bonne volonté qui nous permettront de faire face aux problèmes, d'aboutir à des accords, d'adopter des résolutions et surtout d'appliquer en temps voulu les réformes qui sont si indispensables.

N'ayons pas peur des discussions, du dialogue et du heurt d'idées et de propositions. N'ayons pas peur des négociations, du sens du compromis ou de la recherche du

consensus. En poursuivant ces objectifs, les Membres peuvent compter à tout moment sur le Président de l'Assemblée générale qu'ils ont élu aujourd'hui.

L'Assemblée générale — et chacun des États Membres — trouvera toujours dans son nouveau Président un homme de tolérance, un homme de dialogue et un homme d'espoir : espoir en un monde meilleur grâce à la paix, à la liberté, à la justice, à l'éducation et au développement. Luttons ensemble — nous qui nous appelons les Nations Unies — afin que par notre action commune il soit possible l'année prochaine, à l'issue de la cinquantième session de l'Assemblée générale qui s'ouvre ce jour, de vivre dans un monde meilleur que celui où nous vivons présentement.

Cérémonie spéciale à l'occasion de l'ouverture de la cinquantième session de l'Assemblée générale

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général (*interprétation de l'anglais*) : Je vous félicite, Excellence Diogo Freitas do Amaral, de votre élection à la présidence de cette grande assemblée. Vous apportez à notre tâche sagesse et créativité, deux traits bien connus de votre nation. S'y ajoutent vos qualités personnelles et votre riche expérience diplomatique.

Je voudrais également exprimer ma profonde reconnaissance au Ministre Amara Essy pour la contribution qu'il a apportée en sa qualité de Président de la quarante-neuvième session aux travaux de l'Assemblée générale. Il a mené ses débats avec talent et compétence.

L'ONU oeuvre depuis 50 ans. Aujourd'hui, nous franchissons le seuil d'un second demi-siècle. Nous devons faire un choix que nous seuls pouvons faire. Nous tournerons-nous vers l'avenir avec foi, détermination et dans un esprit de solidarité? Ou bien écouterons-nous les voix du scepticisme, de la critique et du néo-isolationnisme?

Les signes ne devraient pas être difficiles à lire et à interpréter. Par leur présence en ce lieu les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les peuples du monde entier expriment leurs vues. Cent dix-huit chefs d'État et de gouvernement se sont rendus à Copenhague pour le Sommet mondial du développement social. Le mois prochain, plus de 150 chefs d'État et de gouvernement

seront réunis, ici, aux Nations Unies. Ce mois-ci, 40 000 participants du monde entier — à l'échelon gouvernemental et non gouvernemental — ont assisté à Beijing à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Et des millions et des millions de personnes de tous âges ont réagi favorablement aux innombrables initiatives prises en matière d'éducation, de discussions et d'actions pour marquer le cinquantième anniversaire des Nations Unies tout au long d'une année consacrée à la commémoration, à l'évaluation et à l'engagement.

Ces chiffres révèlent l'importance de l'organisation mondiale. Le pessimisme, la critique et l'opposition sont insignifiants comparés à cette évidence. À tous les échelons — local, national, régional, international et global — chacun reconnaît que les Nations Unies, malgré tous leurs handicaps, ont oeuvré beaucoup et très bien, et ce, dans un espace de temps limité. Ces chiffres montrent que la volonté et l'engagement permanent ne sont pas de vains mots. Ils témoignent de la prise de conscience que les Nations Unies représentent et embrassent les causes que l'humanité chérit le plus.

Il nous appartient de faire le choix. Le fait que nous sommes ici présents revêt, en soi, une grande importance. Je souhaite chaleureusement à tous la bienvenue. Cette cinquantième session sera suivie de près par les peuples du monde. Nous nous devons de mériter leur confiance. Nous nous emploierons à réaliser leurs rêves.

(L'orateur poursuit en français)

J'ai voulu, par ces quelques mots, vous dire l'importance exceptionnelle que j'attache à cette session de l'Assemblée générale. En effet, je suis convaincu que, dans ce moment fondamental de l'histoire, l'Assemblée générale des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer. Le préambule de la Charte pose le principe de l'égalité des nations, grandes et petites. C'est l'Assemblée générale qui incarne ce principe. Par là même c'est elle qui détient la légitimité démocratique de l'organisation mondiale. C'est elle qui recèle les aspirations profondes des peuples et des nations. Et c'est donc ici, au sein de votre assemblée, que doit se forger le grand projet de vie collective que l'ONU a le devoir de faire éclore. J'ai voulu aussi vous dire l'attente et la confiance que les peuples et les nations mettent dans l'action que vous allez conduire à partir d'aujourd'hui au nom de la communauté internationale. Je sais que vous serez à la hauteur de votre mission. Soyez assurés que vous pouvez compter sur le Secrétariat et moi-même pour vous aider à l'accomplir.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, pays hôte, l'Honorable Rudolph Giuliani, maire de la ville de New York.

M. Giuliani (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Bienvenue à New York. C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Je voudrais également me joindre aux félicitations adressées à M. Freitas do Amaral pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale en l'un des moments les plus importants de l'histoire de l'Organisation : son cinquantième anniversaire.

Lorsque, pour la première fois, le maire William O'Dwyer a souhaité la bienvenue aux représentants des Nations Unies, à New York, il a parlé de l'immense réservoir de bonne volonté pour les Nations Unies que constituaient la nation et la ville de New York. Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, les New-Yorkais s'enorgueillissent des Nations Unies et de leur présence continue ici. Leur bonne volonté et leur fierté attestent la perspicacité dont ont fait preuve les fondateurs des Nations Unies en choisissant la ville de New York comme site permanent de l'Organisation.

En tant que centre de commerce mondial, New York a toujours été ouverte aux différentes cultures — une ouverture qui a produit une ville à nulle autre pareille dans le monde. Je me plais souvent à dire qu'on ne saurait séjourner ne serait-ce qu'un jour à New York sans rencontrer quelqu'un dont l'aspect est différent du vôtre, dont la façon d'agir est différente de la vôtre, dont le parler est différent du vôtre, dont la manière de penser est différente de la vôtre. Après un jour ou deux, face à cette diversité à laquelle il est confronté à tout instant à New York, tout résident ou visiteur arrive rapidement à la conclusion que nos différences sont largement compensées par nos similarités. C'est pourquoi New York n'est pas seulement la ville la plus diverse du monde, c'est aussi la ville la plus cosmopolite et la plus tolérante du monde.

De même, qu'importe d'où vous venez, que vous ne séjourniez que brièvement avec moi à New York, il me sera possible de trouver un de vos compatriotes, voire quelqu'un de votre village ou de votre ville qui vit ici; je pourrais trouver quelqu'un qui vit ici et qui parle votre langue ou même le dialecte que vous parlez.

C'est pourquoi New York est la capitale du monde. Même si je dis très souvent au Gouverneur de l'État qu'il me faut reconnaître qu'Albany est la capitale de l'État de

New York, et même si j'ai dit au Président Clinton que j'ai l'obligation de reconnaître que Washington est la capitale des États-Unis, il n'en demeure pas moins que New York est la capitale du monde. La présence de l'Organisation des Nations Unies à New York rend cette revendication très concrète, car elle fait de New York la capitale politique du monde. L'Organisation des Nations Unies renforce la position de New York et de l'Amérique, et elle renforce leur prestige à la fois chez nous et à l'étranger, et elle valorise notre économie.

Cela étant, on s'étonne qu'il puisse exister en Amérique un mouvement qui cherche à revenir dans une certaine mesure sur l'engagement, plus particulièrement sur l'engagement financier, que nous avons pris vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies. Tout cela me semble injustifié. Les économies qui en résulteraient ne seraient que symboliques, mais par contre elles entraveraient sérieusement le fonctionnement de l'Organisation. Ses opérations s'en trouveraient gravement affectées. Il en irait de même pour l'économie des États-Unis et, notamment, pour l'économie de New York.

Maintenir la viabilité de l'Organisation des Nations Unies est une tâche essentielle si l'Amérique veut pouvoir poursuivre sa mission : promouvoir la liberté et la démocratie de par le monde. Même si elle ne peut résoudre tous les problèmes — aucune organisation ne peut le faire — l'ONU fournit un forum essentiel aux discussions et à la coopération internationales, et tout comme elle a joué un rôle dans la promotion de la paix et des droits de l'homme, l'ONU jouera un rôle toujours plus grand dans la promotion du commerce international, en lui conférant une importance vitale pour l'avenir des États-Unis ainsi que pour l'avenir de tous les États Membres.

Et New York est l'endroit où se traitent les affaires du monde. Si le monde n'a qu'un seul marché, alors New York est ce marché — grâce à la présence des deux bourses les plus importantes du monde et d'un nombre considérable de banques, et grâce aussi au fait que les médias et les agences de publicité s'y trouvent concentrés comme nulle part ailleurs. C'est l'endroit où les affaires se font.

Il est paradoxal, alors que l'économie américaine devient plus internationale et que le succès de l'Amérique dépend du succès de l'économie mondiale, et vice versa, qu'une tendance isolationniste puisse une fois de plus vicier notre discours politique. Si cette tendance l'emporte, l'Amérique risque de laisser passer une occasion importante de développer sa propre économie.

Mais, rassurez-vous. L'Amérique connaît des changements cycliques, passant de l'isolationnisme à l'ouverture. Nombre d'Américains estiment que le pays doit non pas se tenir à l'écart du monde mais chercher au contraire de nouveaux moyens d'utiliser son rôle de chef de file dans le monde, et au sein de l'Organisation des Nations Unies, pour promouvoir une meilleure coopération entre les nations et une meilleure coopération économique.

D'un point de vue politique et économique, il est de l'intérêt des États-Unis de tirer profit du rôle que l'Organisation peut jouer dans la promotion de la paix et des droits de l'homme — un rôle que vous avez en effet joué — ainsi que des possibilités de commerce international.

Leadership peut parfois vouloir dire prendre des positions impopulaires et rejeter des engagements politiques nuisibles. Leadership peut aussi parfois vouloir dire rejeter les mythes qui se présentent. C'est le type de leadership dont nous avons besoin pour définir notre relation avec l'Organisation. C'est une relation forte, une relation qui devrait s'élargir et qui s'élargira.

Et nous devons faire la même chose dans un domaine connexe — l'immigration. D'aucuns ont peur des différences. Ils ne comprennent pas comment les différences peuvent dans une société l'interpeller et la revitaliser. La nation américaine doit son existence au travail acharné, à la volonté et à la vision d'immigrants, de gens qui sont venus ici pleins d'espoirs et de rêves et qui ont choisi de les réaliser; et, en fin de compte, la politique de l'immigration l'emporte toujours sur la suspicion et la crainte.

Jouer un rôle actif dans le monde, s'ouvrir à de nouveaux peuples, à de nouvelles cultures, sont les signes de croissance d'une société dynamique. Il faut s'unir pour que cela soit possible. On ne peut être New-Yorkais, faire partie de cette ville, et ne pas comprendre la valeur de la diversité. La ville de New York a été construite par des immigrants, et elle restera la plus grande ville du monde tant que nous continuerons à nous renouveler et à profiter de l'esprit stimulant que les nouveaux arrivants peuvent apporter pour bâtir un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Je voudrais qu'un jour vous visitiez tous les quartiers de la ville — et je voudrais que vous y dépensiez de l'argent. Mais, surtout, je voudrais que vous veniez avec moi, disons à Flushing, dans le Queens, là où des immigrants venant de nombreux pays ont créé une communauté commerciale et résidentielle qui vit et qui vibre. Leurs enfants, dans nos écoles, nous mettent au défi de faire

mieux quotidiennement. De même, nous pouvons aller à Brighton Beach et voir ce que font les immigrants russes, ou bien à Crown Heights et voir ce que les gens qui viennent des West Indies — la communauté des gens des Caraïbes — construisent aux États-Unis, ou bien aller voir les Dominicains à Washington Heights, ou la nouvelle vague d'immigration irlandaise dans le Bronx, ou encore les Coréens dans le quartier de Willowbrook, à Staten Island. Si nous allons dans le Queens, nous pouvons voir la partie de la ville de New York la plus originale où des gens d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Afrique et d'Europe, vivent ensemble et bâtissent un avenir passionnant.

Ils sont tous venus à New York, car ils voulaient une meilleure vie pour eux-mêmes. Ils veulent réussir; ils veulent bâtir quelque chose de meilleur pour leurs enfants; et cet esprit nous incite ici, à New York et en Amérique, à faire mieux. C'est cet aspect spécial qui rend cette ville si merveilleuse. C'est précisément cet esprit d'immigration qui a stimulé New York d'une génération à l'autre.

Chaque représentant ici présent aujourd'hui qui se prépare à participer à cette session de l'Assemblée et à cette merveilleuse célébration devrait se sentir chez lui à New York.

Cinquante ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, et la guerre froide faisant partie du passé, le monde se tourne vers un nouveau siècle, où chaque nation forgera des relations fondées sur des intérêts mutuels afin de promouvoir la croissance économique et culturelle. Des nations qui, par le passé, ont essayé de coopérer, en cherchant à diminuer les tensions et à encourager l'espoir, peuvent maintenant s'engager résolument sur cette voie en échangeant des idées et des biens matériels.

New York est très, très fière d'accueillir ce nouvel échange culturel et économique fort, et nous sommes certains que l'ONU et le rôle qu'elle a à jouer sont au coeur de cette croissance et de ce progrès.

Tous les New-Yorkais se joignent donc à moi pour se féliciter du fait que les questions qui occupent le monde seront examinées, et autant que faire se peut, réglées ici à New York, à l'Organisation des Nations Unies.

Notre relation a près de 50 ans, mais concrètement elle vient juste de commencer.

Au nom des New-Yorkais, je suis très fier de vous féliciter à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation. Nous célébrons ses succès. Nous voulons

célébrer son anniversaire avec vous. Et nous voulons vous dire à chacun de vous : quel que soit votre pays d'origine et quelle que soit la durée de votre séjour, vous êtes des New-Yorkais.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui va faire une déclaration au nom des États africains.

M. Cissé (Sénégal) : À mi-parcours du centenaire de l'Organisation des Nations Unies, la cinquantième session de l'Assemblée générale de notre organisation nous offre l'occasion de procéder à une évaluation sans complaisance du passé et des perspectives réalistes pour le futur. L'Afrique, dont la majorité des États qui la composent aujourd'hui ont recouvré leur souveraineté nationale après la création de l'Organisation des Nations Unies est, plus que toute autre région sans doute, concernée par le symbolisme de la transition que nous offre la cinquantième session de l'Assemblée générale qui s'ouvre cet après-midi.

La cinquantième session de l'Assemblée générale s'ouvre sous le sceau d'un optimisme prudent, tant les dernières années écoulées nous ont habitués à une alternance de raisons d'espérer et de motifs d'inquiétude.

Le monde n'est plus bipolaire, mais l'équilibre de la terreur a cédé le pas à de vraies guerres, surtout internes, qui sévissent un peu partout, notamment en Afrique. C'est pourquoi l'Afrique, en cette cinquantième session, continuera à mettre l'accent sur la solution des conflits et les opérations de maintien de la paix.

Par ailleurs, les problèmes de développement concerneront au plus haut point notre continent, dont la situation économique difficile a justifié que le segment de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social tenu au mois de juillet dernier à Genève lui soit consacré. Le diagnostic fait à cette occasion et les engagements pris à cet égard amèneront le Groupe africain à l'ONU, au cours de cette cinquantième session, à accorder une importance majeure à leur mise en oeuvre.

Quant à la série de conférences globales qui se sont tenues à Rio de Janeiro, à Vienne, au Caire, à Copenhague et, tout récemment, à Beijing, l'Afrique s'emploiera à encourager la mise en oeuvre de leurs résultats.

Par ailleurs, au cours de cette présente session se poursuivront les débats sur la réforme des organes de l'ONU, dont le Conseil de sécurité. Nul n'ignore l'import-

tance que l'Afrique accorde à cette réforme. Elle continuera donc à contribuer à la réflexion sur la question afin que la démocratie et l'équité prévalent à côté de l'efficacité et de l'efficacité dans ses organes réformés.

Monsieur le Président, je ne voudrais pas terminer sans vous présenter les chaleureuses félicitations de l'ensemble du Groupe africain pour votre élection à l'unanimité à la présidence de la cinquantième session de l'Assemblée générale, qui n'est pas une session comme les autres. J'y joins les miennes toutes spéciales, car votre pays, le Portugal, partage avec le Sénégal des liens séculaires d'amitié et de proximité culturelle mutuellement enrichissantes.

Quant au Président sortant, S. E. M. Amara Essy, je dirai qu'au-delà des remerciements que nous lui devons pour avoir conduit avec compétence et sagesse les travaux de la quarante-neuvième session, l'Afrique est fière de lui et lui est reconnaissante de sa constante préoccupation, tout au long de son mandat, à l'égard des problèmes de ce continent dont il est l'un des fils les plus illustres.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Utula Utuoc Samana, Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui fera une déclaration au nom du Groupe des États d'Asie.

M. Samana (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*interprétation de l'anglais*) : C'est en ma qualité de Président du Groupe des États d'Asie que j'ai l'honneur de prendre la parole et, au nom de ces États, je voudrais, Professeur Diogo Freitas do Amaral, vous adresser nos félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection unanime aux importantes fonctions de Président de cette cinquantième session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Votre brillante carrière au service de votre pays, le Portugal, notamment en tant que Vice-Premier Ministre, témoigne à l'évidence de vos qualités personnelles et de votre capacité à mener la cinquantième session anniversaire de l'Assemblée générale au succès. Le Groupe des États d'Asie fait confiance à votre sagesse, et il collaborera pleinement avec vous dans l'accomplissement de vos hautes responsabilités.

Le Groupe des États d'Asie rend aussi hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Amara Essy, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, pour la manière efficace dont il a conduit les affaires de la quarante-neuvième session. Le Groupe se félicite de la déclaration finale que M. Essy a prononcée hier lors de la séance de clôture

de la quarante-neuvième session, et dans laquelle il a mis en exergue ses réalisations. Le Groupe des États d'Asie prend acte des nombreux succès remportés par votre prédécesseur.

La brillante déclaration que vous venez de faire, de même que celle du Secrétaire général et celle du représentant du pays hôte — les États-Unis d'Amérique — serviront de base à cette cinquantième session historique de l'Assemblée générale. Le Groupe des États d'Asie se félicite du travail accompli par le Comité préparatoire du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies sous la présidence avisée de S. E. M. Richard Butler, de l'Australie. Le Comité s'est acquitté de la formidable tâche consistant à réunir, pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies — et par la même occasion dans l'histoire de la ville de New York —, plus de 150 chefs d'État et de gouvernement.

Le Groupe des États d'Asie tient à cet égard à rendre hommage au rôle joué et à la contribution apportée par le gouvernement du pays hôte, les États-Unis d'Amérique. Nous tenons en particulier à remercier le Maire de la ville de New York, l'Honorable Rudolph Giuliani, la municipalité et les New-Yorkais de leur coopération à l'occasion de cet événement historique dont ils sont les hôtes.

La fin de la guerre froide a fourni à la communauté internationale une occasion unique de consacrer son énergie et ses ressources intellectuelles et matérielles à la réalisation des espoirs de paix, de sécurité et de développement que nourrissait le monde, comme l'avaient prévu les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Ce ne sera possible qu'en adhérant collectivement à un objectif commun reposant sur les principes d'équité, de tolérance et de justice sociale, en élargissant le potentiel humain et en faisant en sorte que la sécurité humaine devienne une réalité grâce au développement équitable et durable à l'échelle mondiale.

En dépit de graves revers, l'Organisation des Nations Unies a obtenu des résultats tangibles en parvenant à un consensus général, comme on l'a vu lors des récentes conférences des Nations Unies. Le Sommet mondial de l'enfance, en 1990, la Conférence sur l'environnement et le développement, en 1992, la Conférence sur la population et le développement, en 1995, et la Conférence de Beijing sur les femmes, en 1995, ont jeté les bases en vue de la réalisation d'un monde de paix, de sécurité et de développement au XXIe siècle et au-delà.

Il est indéniable que les Nations Unies ont résisté à l'épreuve du temps et qu'elles demeurent la seule organisa-

tion multilatérale capable de forger un consensus international. C'est à ce titre que le Groupe des États d'Asie salue les grandes réalisations de l'ONU, qu'il reconnaît ses lacunes et qu'il lui promet son plein appui et son entière coopération, pour que, avec les autres groupes régionaux, nous nous efforcions de réaliser les objectifs des Nations Unies et de mettre en oeuvre leurs déclarations et leurs programmes.

Tandis que nous nous apprêtons à relever les défis et à saisir les occasions qui se présenteront dans les décennies à venir, nous sommes convaincus que l'organisation mondiale continuera à jouer son rôle essentiel en fixant des objectifs communs et en mobilisant la coopération internationale afin que l'humanité aboutisse dans sa quête de paix et de stabilité véritables. Le Groupe des États d'Asie s'engage à participer à ce processus historique.

Enfin, le Groupe des États d'Asie aimerait féliciter le Secrétaire général, ses prédécesseurs et le Secrétariat de l'ONU, de leur dévouement envers l'organisation mondiale alors qu'elle célèbre son cinquantième anniversaire. Je suis convaincu que, comme nous, les pères fondateurs seraient fiers de ce qui a été fait depuis 50 ans pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement de par le monde.

Le rêve d'un monde meilleur est réalisable — sinon pleinement, du moins en partie — grâce à la persévérance, au dévouement et, par-dessus tout, à l'expression de notre volonté politique commune.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui va faire une déclaration au nom des États de l'Europe de l'Est.

M. Zlenko (Ukraine) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Groupe des États de l'Europe de l'Est, j'ai le grand honneur de vous féliciter très chaleureusement de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je suis certain que vos connaissances, votre expérience de diplomate et vos talents personnels seront des atouts qui favoriseront le règlement des problèmes complexes auxquels l'Organisation des Nations Unies est confrontée pendant l'année de son jubilé. Je voudrais également exprimer toute ma reconnaissance à S. E. M. Essy, Président de l'Assemblée générale à sa dernière session, dont la direction avisée a permis l'adoption de toute une série de décisions constructives qui sont bénéfiques à tous les États Membres de l'ONU. Je voudrais également saluer le Secrétaire général et toutes les

délégations à l'occasion de l'ouverture de la cinquantième session de l'Assemblée générale.

Chaque session de l'Assemblée générale pose un jalon important dans la vie de l'Organisation, mais il en est certaines auxquelles la communauté internationale attache une importance particulière. C'est le cas de cette cinquantième session. Il est approprié d'examiner, en ce cinquantième anniversaire, ce que l'Organisation a accompli ou ce qu'elle n'a pas pu accomplir, quelles ont été les conséquences essentielles de ses activités pour les peuples de la planète et si, en général, le monde est devenu meilleur grâce à l'existence de l'ONU.

Les changements historiques radicaux intervenus sur la scène internationale après la création de l'ONU, en 1945, ont posé à l'Organisation de nouveaux défis qui maintenant exigent un examen sérieux et une adaptation progressive de ses activités et de ses méthodes de travail aux réalités de l'heure, et dans une certaine mesure, des ajustements structurels.

Il ne fait aucun doute que nous entrons dans un nouvel ordre mondial, une période de grands espoirs et de changements considérables. Mais les espoirs optimistes de transformations pacifiques et aisées que l'on pensait réalisables après la fin de la guerre froide ont sensiblement faibli ces dernières années. Il est manifeste, à l'heure actuelle, qu'il y a prolifération des conflits à l'intérieur des États. La communauté mondiale se heurte également aux problèmes urgents des migrations massives et des flots de réfugiés, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes naturelles qui, alliés à l'instabilité économique, sont des problèmes auxquels les États n'ont pas la capacité de faire face au plan individuel. Mais la fin de la guerre froide a fourni aux États de vastes possibilités d'oeuvrer ensemble et de promouvoir la coopération internationale qui a ainsi atteint un niveau sans précédent. La réalité de l'interdépendance globale et la fin des divisions idéologiques ont sensiblement accru le rôle et la capacité de l'Organisation des Nations Unies.

Il est évident que l'ONU est aujourd'hui sévèrement critiquée, certains allant même jusqu'à remettre en question sa capacité de trouver les réponses appropriées aux défis croissants. Pour répondre aux espoirs que la communauté mondiale place dans l'ONU, nous devons essayer d'appréhender différemment les problèmes internationaux cruciaux, de trouver de nouvelles méthodes pour développer la coopération globale et de définir clairement le rôle que doivent jouer l'Organisation et ses États Membres dans le cadre d'un nouveau système de relations internationales. L'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire pourrait

également être utilisée pour encourager le processus de renouvellement des instruments de l'Organisation afin d'accroître son efficacité et son efficience. Si nous parvenons à réaliser ces objectifs, nous accomplirons un pas important vers l'application des buts principaux de l'Organisation des Nations Unies, formulés dans sa Charte il y a 50 ans — la paix internationale, le développement et la démocratie.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre optimisme en ce qui concerne l'avenir de l'ONU et notre espoir que le dialogue qui est en train de se nouer à la présente session conduira à l'établissement d'une assise solide pour les futures activités d'une Organisation qui puisse répondre aux aspirations de ses fondateurs.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, plein succès dans l'accomplissement de cette noble tâche.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Barbade auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Boucher (Barbade) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, la délégation de la Barbade a l'honneur de vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à cette session historique. Nous sommes certains que vous dirigerez les travaux de cette session avec distinction, et nous vous assurons de notre entière coopération.

Nous félicitons également votre prédécesseur, S. E. M. Amara Essy, pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux de la quarante-neuvième session, pour les initiatives qu'il a prises et pour la vision dont il a fait preuve en ce qui concerne la structuration de l'Organisation des Nations Unies, afin qu'elle soit mieux équipée pour s'attaquer aux problèmes du XXI^e siècle.

Le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies doit être une occasion solennelle de réfléchir à la mission, aux réalisations et aux lacunes de l'Organisation au moment où elle emprunte une nouvelle direction pour relever les défis que lui posent les tumultueux changements mondiaux.

Il y a 50 ans, les fondateurs ont élaboré un remarquable schéma directeur — la Charte des Nations Unies — qui visait à régir les relations entre États dans la période de l'après-guerre. Cette vision d'un monde où règnent la paix

et la sécurité universelles, le progrès économique et social et l'équité est tout aussi valable aujourd'hui qu'elle l'était alors. Beaucoup a été accompli, mais il reste encore beaucoup à faire. En célébrant cet anniversaire, nous pouvons toutefois proclamer qu'en dépit de nombreux revers, l'histoire de l'ONU comprend un bilan impressionnant de réussites.

Au moment où nous faisons face aux problèmes difficiles du XXI^e siècle, saluons la clairvoyance qu'ont manifestée les fondateurs à San Francisco en 1945, ainsi que la direction ferme des Secrétaires généraux de l'Organisation. Dans ce contexte, les États d'Amérique latine et des Caraïbes se félicitent des efforts courageux du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, et de son prédécesseur, M. Pérez de Cuéllar, qui, par son travail, a fait rejaillir fierté et honneur sur notre région.

La cinquantième session constate que la promesse de paix et de sécurité mondiales que laissait présager la fin de la guerre froide reste évasive. L'Organisation a pour défi d'adapter ses mécanismes et ses méthodes à la nature changeante des conflits du monde d'aujourd'hui. Ces conflits sont plus complexes que jamais. Ils éclatent essentiellement au sein de nations et non pas entre les nations. Et ils sont souvent accompagnés de souffrances humaines tragiques qui mettent à rude épreuve la capacité de soutien de l'Organisation.

L'Agenda pour la paix, que le Secrétaire général a lancé en 1992, répond de façon encourageante à ce nouveau défi. Il présente un cadre global pour renforcer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies par la diplomatie préventive, pour stimuler le rétablissement de la paix et la consolidation de la paix après les conflits. Le Groupe d'États d'Amérique latine et des Caraïbes soutient énergiquement cette initiative, qui a déjà porté ses fruits dans notre région.

Dans les domaines du développement et de la restructuration, qui sont également essentiels pour les travaux de la cinquantième session, le Groupe d'États d'Amérique latine et des Caraïbes continuera de participer activement aux divers groupes de travail chargés de traiter ces questions importantes, en particulier au Groupe de travail chargé du renforcement du système des Nations Unies.

Dans la recherche de solutions globales aux problèmes sociaux, économiques et écologiques de notre époque, nous sommes saisis d'un agenda complet pour les activités de développement qui a été mis au point au cours d'une série de conférences des Nations Unies à Rio, à Vienne, au Caire, à Copenhague et à Beijing.

Il sera crucial de l'appliquer efficacement. Cela dépendra, dans une large mesure, du rôle que le système des Nations Unies jouera pour faire progresser le développement, en particulier dans les pays les plus pauvres, et de la disponibilité des ressources nécessaires pour répondre à des demandes accrues.

Le cinquantième anniversaire nous donne l'occasion de réfléchir aux idéaux de la Charte et de renouveler notre engagement en leur faveur. Inspirons-nous de cette vision unique des aspirations de l'humanité. En tant qu'institution universelle, l'Organisation des Nations Unies reste le seul espoir de réaliser ces aspirations. Le monde est un lieu plus sûr avec l'ONU que sans elle malgré ses imperfections. Que les travaux de cette cinquantième session historique renforcent cette vérité.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui fera une déclaration au nom des États d'Europe occidentale et autres États.

M. Cassar (Malte) (*interprétation de l'anglais*) : En qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois de septembre, j'ai l'honneur de prendre la parole à la séance d'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale.

Je tiens d'abord à vous adresser, Monsieur le Président, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection par acclamation au poste élevé de Président de l'Assemblée générale. Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États s'engage à vous appuyer vivement dans la réalisation de cette lourde tâche.

Les membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États se sentent particulièrement honorés de voir le candidat qu'ils avaient choisi présider la cinquantième session de l'organe le plus représentatif de l'Organisation.

Nos félicitations et notre reconnaissance s'adressent également à S. E. M. Amara Essy, qui a fait preuve d'un grand savoir-faire diplomatique et d'une grande sagesse en dirigeant, de façon exemplaire et dynamique, les travaux de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

En célébrant l'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale, nous soulignons l'importance que la communauté internationale attache à l'Organisation des Nations Unies 50 ans après sa naissance. L'Organisation est

née pendant la période qui a suivi la guerre, et son objectif principal était de consolider un ordre international fondé sur la foi dans les droits fondamentaux de l'homme, la dignité et la valeur de la personne humaine, ainsi que dans les droits égaux des hommes et des femmes et des nations, grandes et petites; et son mandat précis était de maintenir la paix et la sécurité internationales et de réaliser la coopération internationale dans la solution des problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel et humanitaire.

Pour célébrer son cinquantième anniversaire, l'Assemblée attend la participation d'un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement. Cette participation de haut niveau ne peut être expliquée que par le fait que les États Membres reconnaissent le rôle important que joue l'Organisation dans la réalisation de la paix. La communauté internationale se tourne vers l'Organisation des Nations Unies, car elle est l'instance la plus appropriée pour traiter et régler les questions politiques, économiques et sociales les plus complexes.

Ces 50 dernières années ont vu l'Organisation des Nations Unies s'efforcer de s'acquitter du mandat qui lui a été confié en vertu de la Charte. Ce faisant, l'Organisation a reçu le soutien permanent des États Membres, qui, par leur participation et leur contribution, ont montré à quel point ils étaient unis dans leurs objectifs. Sans cette coopération, l'Organisation n'aurait pu obtenir les résultats qu'elle a connus.

La cinquantième session de l'Assemblée générale nous donne une occasion opportune et historique de faire le bilan et de rendre hommage aux innombrables personnes qui, par leur dévouement, ont apporté une contribution précieuse aux travaux de l'Organisation. En tant qu'États Membres, nous rendons hommage à la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie à la cause de la paix mondiale dans des opérations menées par les Nations Unies.

Les tâches qui attendent l'Organisation restent énormes. Les peuples de la communauté mondiale ne peuvent que réaffirmer leur volonté de contribuer à la réalisation du mandat initial confié à l'Organisation des Nations Unies à San Francisco. Le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États réaffirme son engagement et renouvelle sa promesse de continuer à appuyer l'Organisation pour qu'elle puisse mieux relever les défis qui l'attendent.

La séance est levée à 17 h 10.